

Nom commercial : edding 8870 deep hole spray marker, edding 8875 deep hole spray marker PRO**Version actuelle:** 1.1.2, établi le: 28.07.2025**Version remplacée:** 1.1.1, établi le: 18.07.2025**Région:** CH**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****edding 8870 deep hole spray marker, edding 8875 deep hole spray marker PRO****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

marqueurs érosolisés

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

edding International GmbH

Bookkoppel 7

D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

Distributeur Suisse:**Adresse**

Koellmann AG

Gewerbestraße 12

CH-8800 Thalwil

N° de téléphone +41 44 723 70 80

e-mail info@koellmann.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Aerosol 3; H229

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

-

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102

Tenir hors de portée des enfants.

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P251

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

Nom commercial : edding 8870 deep hole spray marker, edding 8875 deep hole spray marker PRO

Version actuelle: 1.1.2, établi le: 28.07.2025

Version remplacée: 1.1.1, établi le: 18.07.2025

Région: CH

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges
Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	
1	(E) -1,3,3,3-tétrafluoropropène			
	29118-24-9 810-135-4 - 01-0000019758-54	Press. Gas liq.; H280	< 100,00	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours
4.1 Description des premiers secours
Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Si les symptômes persistent, consulter l'ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1 Moyens d'extinction
Agent d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

 En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); Acide fluorhydrique (HF); Fluorure de carbone; Le récipient peut éclater en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Nom commercial : edding 8870 deep hole spray marker, edding 8875 deep hole spray marker PRO

Version actuelle: 1.1.2, établi le: 28.07.2025

Version remplacée: 1.1.1, établi le: 18.07.2025

Région: CH

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doivent être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Observer les règles générales de protection contre le feu.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. conservez uniquement dans son emballage d'origine. La température de stockage ne doit pas être supérieure à 50°C.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(E) -1,3,3,3-tétrafluoropropène	29118-24-9	810-135-4
	MAK (SUVA)		
	trans-1,3,3,3-Tetrafluorpropen / trans-1,3,3,3-Tétrafluorprop-1-ène		
	VLE (courte durée)	9400 mg/m³	2000 ppm
	VLE (8h)	4700 mg/m³	1000 ppm
	Remarque/s	SSC	

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	Voie d'exposition	Valeur
1	(E) -1,3,3,3-tétrafluoropropène	29118-24-9 810-135-4
	par inhalation	(chronique) à long terme systémique 1170,8 mg/m³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	Voie d'exposition	Valeur
1	(E) -1,3,3,3-tétrafluoropropène	29118-24-9 810-135-4
	par inhalation	(chronique) à long terme systémique 208,1 mg/m³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
	compartiment écologique	Valeur
1	(E) -1,3,3,3-tétrafluoropropène	29118-24-9 810-135-4
	Eau	eau douce 0,117 mg/L
	Eau	eau marine 0,012 mg/L
	Eau	eau douce sédiment 1,25 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment 0,125 mg/kg poids sec

Nom commercial : edding 8870 deep hole spray marker, edding 8875 deep hole spray marker PRO

Version actuelle: 1.1.2, établi le: 28.07.2025

Version remplacée: 1.1.1, établi le: 18.07.2025

Région: CH

sol	-	0,755	mg/kg poids sec
-----	---	-------	-----------------

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation d'aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limites d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

vêtement de travail

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation
liquide
Etat
Aérosol
Couleur
vert
Odeur
Donnée non disponible.
pH
Donnée non disponible.
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition
Donnée non disponible.
Point de fusion/point de congélation
Donnée non disponible.
Température de décomposition
Donnée non disponible.
Point d'éclair
Donnée non disponible.
Température d'inflammation
Donnée non disponible.
Inflammabilité
Donnée non disponible.
Limites inférieure d'explosion
Donnée non disponible.
Limites supérieure d'explosion
Donnée non disponible.
Pression de vapeur
Donnée non disponible.
Densité de vapeur relative
Donnée non disponible.
Densité relative
Donnée non disponible.

Nom commercial : edding 8870 deep hole spray marker, edding 8875 deep hole spray marker PRO

Version actuelle: 1.1.2, établi le: 28.07.2025

Version remplacée: 1.1.1, établi le: 18.07.2025

Région: CH

Densité			
Donnée non disponible.			
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(E) -1,3,3,3-tétrafluoropropène	29118-24-9	810-135-4
log Pow		1,6	
Viscosité cinématique			
Donnée non disponible.			
Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses si utilisé conformément au mode d'emploi.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses avec : agents oxydants; Risque d'éclatement.

10.4 Conditions à éviter

Effet de chaleur; Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues ou de toute autre source d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles

Métal alcalin; Agents d'oxydation; Surfaces métalliques incandescentes

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë			
Donnée non disponible.			
Toxicité dermale aiguë			
Donnée non disponible.			
Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(E) -1,3,3,3-tétrafluoropropène	29118-24-9	810-135-4
CL50		207000	ppmV
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Gaz		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Corrosion cutanée/irritation cutanée			
Donnée non disponible.			
Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
Donnée non disponible.			
Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
Donnée non disponible.			
Mutagénicité sur les cellules germinales			
Donnée non disponible.			
Toxicité pour la reproduction			
Donnée non disponible.			

Nom commercial : edding 8870 deep hole spray marker, edding 8875 deep hole spray marker PRO

Version actuelle: 1.1.2, établi le: 28.07.2025

Version remplacée: 1.1.1, établi le: 18.07.2025

Région: CH

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité sur les poissons (aigüe)**

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	(E) -1,3,3,3-tétrafluoropropène	29118-24-9	810-135-4
log Pow		1,6	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations**Autres informations**

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Nom commercial : edding 8870 deep hole spray marker, edding 8875 deep hole spray marker PRO

Version actuelle: 1.1.2, établi le: 28.07.2025

Version remplacée: 1.1.1, établi le: 18.07.2025

Région: CH

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN	UN1950
IMDG	UN1950
ICAO-TI / IATA	UN1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	AÉROSOLS
IMDG	AEROSOLS
ICAO-TI / IATA	Aerosols, non-flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN - Classe	2
Étiquette	2.2
Code de classification	5A
Code de restriction en tunnels	E
Remarque/s (ADR/RID/ADN)	Taille du récipient / Contenance du générateur d'aérosol : < 50 ml ; N'est pas soumis aux prescriptions de l'ADR / RID / ADN (Disposition spéciale 190).
IMDG - Classe	2.2
Étiquettes	2.2
Remarque/s (IMDG)	Taille du récipient / Contenance du générateur d'aérosol : < 50 ml ; N'est pas soumis aux prescriptions du Code IMDG (Disposition spéciale 190).
ICAO-TI / IATA - Classe	2.2
Étiquettes	2.2
Remarque/s (ICAO-TI / IATA)	Taille du récipient / Contenance du générateur d'aérosol : < 50 ml ; N'est pas soumis aux prescriptions de ICAO-TI / IATA s'il est transporté en tant que cargaison (Disposition spéciale A98).

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	-
IMDG	-
ICAO-TI / IATA	-

14.5 Dangers pour l'environnement

EmS	F-D, S-U
-----	----------

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation
15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Règlements UE
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumise à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
----	------------------------------	--------	-------	----

Nom commercial : edding 8870 deep hole spray marker, edding 8875 deep hole spray marker PRO**Version actuelle:** 1.1.2, établi le: 28.07.2025**Version remplacée:** 1.1.1, établi le: 18.07.2025**Région:** CH

1	phtalocyanine contenant du cuivre, (polychloro C.I. Pigment Green 7)	1328-53-6	215-524-7	75
DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses				
Le produit n'est pas soumis à l'annexe I, partie 1 ou partie 2.				

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:**

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 806935